



ECOLES PROFESSIONNELLES D'ART-THERAPIE

Charte de qualité EPAT

Etablie le 21 mars 2019 – Mise à jour le 30 avril 2024

Cette charte a pour dessein de définir les critères nécessaires minimum pour garantir une formation de qualité.

CADRE GENERAL

PREREQUIS D'ENTREE EN FORMATION

- Age minimum 25 ans.
- Pratique artistique assidue, conséquente, investie.
- Expérience dans une activité d'accompagnement (social, soin, pédagogique, éducatif).
- Expérience de travail sur soi.
- Niveau scolaire bac+2 ou équivalent.
- Prise en compte des parcours personnels et des acquis pour l'établissement d'un plan de formation individualisé (en adéquation avec la Réforme de la Formation Professionnelle).

CONDITIONS D'ADMISSION

- Participation à une réunion d'information.
- Présentation d'un dossier.
- Entretien avec l'un des formateurs responsables.

DUREE DE FORMATION

- La durée minimum est de deux ans, extensible jusqu'à trois ans et demi.

NOMBRE D'HEURES

- Nombre d'heures de formation en centre compris entre 600h et 950h.
- Nombre d'heures de stage compris entre 300h et 600h.
- Nombre total d'heures de formation compris entre 900h et 1550h.

NIVEAU DE FORMATION

- Niveau 6 (UE)

CONTENU DE LA FORMATION

ATELIERS EXPERIENTIELS

Ces ateliers sont animés par des formateurs/art-thérapeutes professionnels expérimentés.

Les stagiaires y sont sollicités sur leur médium habituel et sur un ou plusieurs autres médiums inhabituels.

Les ateliers expérientiels comprennent un temps de pratique, un temps de retour sur l'expérience (intégration) et sont suivis d'un temps d'écriture.

- **MISES EN SITUATION**

Elles doivent être nombreuses dans un cursus de formation.

Elles se déroulent en présence d'un formateur expérimenté qui procède à une supervision immédiate.

- **ENSEIGNEMENTS THEORIQUES**

Théories spécifiques de l'art-thérapie.

Théories du fonctionnement psychique individuel et groupal.

Psychopathologie.

Méthodologies de l'art-thérapie.

Divers domaines des sciences humaines et sociales.

- **STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL et SUPERVISION**

Un cursus de formation doit comprendre au minimum deux stages distincts. Un des stages dans le secteur social est admis.

Le stage doit se dérouler de préférence hors l'établissement employeur du stagiaire.

L'un de ces stages doit impliquer le stagiaire dans l'organisation et la responsabilité partagée d'une action clinique.

Les stages sont soutenus par une supervision assurée par un superviseur/formateur de l'école.

Chaque stage donne lieu à un rapport de stage évalué.

- **AIDE AU PROJET PROFESSIONNEL**

La formation comprend l'aide au démarrage d'une activité professionnelle.

- **SUIVI PEDAGOGIQUE INDIVIDUALISE**

L'école utilise un système d'évaluation continue des compétences.

Un accompagnement personnalisé est apporté à tous les stagiaires.

- **REDACTION DU MEMOIRE**

Le programme de formation comprend un cursus d'aide à la rédaction du mémoire.

Les stagiaires ont accès à une bibliothèque des anciens mémoires et/ou assistent aux passations des mémoires d'art-thérapie.

VALIDATION DU TITRE

- Après aboutissement du parcours en formation et un résultat positif obtenu devant un Jury composé de professionnels internes et externes à l'organisme de formation.

Personne ne peut se prévaloir d'être art-thérapeute issu d'une de nos écoles sans en avoir obtenu la validation.

CRITERES SELECTIFS DES ECOLES MEMBRES DE L'EPAT

- L'EPAT est un regroupement d'organismes privés.
- Les enseignements à distance sont admis, dans un volume minimum, s'ils sont imposés par des conditions spécifiques (sanitaires par exemple).
- L'acceptation de la candidature d'une école désirant intégrer l'EPAT est prise à l'unanimité des membres.
- Chaque nouvelle école est membre à part entière.

SIGNATAIRES

ATEPP-CEFAT Les Pinceaux - Atelier d'Expression Plastique - Centre de Formation à l'Art-Thérapie (Paris)

INECAT - Institut National d'Expression, de Création, d'Art et Thérapie (Paris).

IRFAT - Institut de Recherche et de Formation en Art-Thérapie (Vaucluse)

LE MAT – Mouvement d'Art Thérapeutes (Vosges)

PUZZLE - Association Régionale d'Art Thérapie du Nord-Pas de Calais (Nord).